

Communiqué de presse

Évry, le 18 novembre 2011

Gare de Massy : la passerelle de l'absurde

Elle surplombe les lignes de chemin de fer de la gare de Massy depuis quelques semaines. Elle est prête, sécurisée et neuve. Il s'agit de la nouvelle passerelle de la Gare de Massy. Et pourtant, dans une incompréhension totale, elle reste fermée au public. En cause : la non installation du dispositif de contrôle des billets et une co-gestion catastrophique d'un dossier porté par un trio RFF-SNCF-RATP dont les usagers sont les premières victimes.

Nous assistons bien à une caricature de technocratie et de déni de responsabilité entre les trois opérateurs publics, aboutissant à une situation inacceptable pour les usagers. Face à ce non-sens, Jérôme Guedj, Président du Conseil général de l'Essonne, a interpellé RFF, qui annonce désormais une ouverture... en mai 2012. *"Un scandale, puisque plus personne ne travaille sur le pont ! On se moque des 47 000 usagers quotidiens de la gare et des Massicois. C'est révoltant"*.

Le président du Conseil général a pris ses responsabilités et a formulé une demande claire à l'occasion du comité de suivi de la ligne B du RER tenue mercredi au STIF : *"En l'absence de la Ville de Massy et de son Maire, M. Delahaye n'ayant pas pris la peine de se déplacer au STIF (pourtant assez proche du Sénat...), j'ai demandé l'ouverture de cette passerelle dans les plus brefs délais. Une carence technique de RFF ou de la RATP ne saurait compromettre le confort des usagers. Les usagers des lignes B et C du RER souffrent assez quotidiennement de conditions de transport indignes. Je demande donc la mise en service immédiate de la passerelle, quitte à se passer de contrôle voyageurs pendant quelques semaines"*.

Le projet d'aménagement du pôle multimodal est partagé entre 4 maîtres d'ouvrage : SNCF, RATP, RFF et SEMMASSY. La passerelle est sous maîtrise d'ouvrage de RFF mais certains éléments, comme les ascenseurs et les escaliers mécaniques, relèvent de la compétence de la RATP. *"Ces détails illustrent une incohérence totale depuis la mise en place du chantier sur le pôle multimodal en 2005. En comité de suivi du dossier, nous assistons à des passes d'arme stériles entre SNCF, RATP et RFF... C'est inacceptable. Ces opérateurs doivent comprendre une chose : quand une personne utilise les transports en commun, il n'y a alors un seul usager, et pas trois, correspondant à chaque opérateur ! Chaque jour, nous allons de découverte en découverte. Par exemple, nous avons récemment appris que pour le même ouvrage, les normes d'accessibilité de la RATP ne sont pas celles de la SNCF... Nous avons besoin d'une réponse claire, au service des usagers. Cela commence par l'ouverture de cette passerelle, et vite"*, insiste Jérôme Guedj.

Contact : Mathieu CUSSOT
Téléphone : 01 60 91 91 47
Portable : 06 77 80 24 72
Télécopie : 01 60 91 91 24
E-mail : mcussot@cg91.fr

**Essonne**
LE CONSEIL GÉNÉRAL